

Après-midi

Des EPR aux conseils régionaux : naissance d'un pouvoir régional 14h30

Présidence : **M. Vavasseur-Desperrier** (professeur d'histoire contemporaine, université de Lille III, IRHIS)

Thibault Tellier (maître de conférences en histoire contemporaine, université de Lille III, IRHIS-CHS)
Genèses régionales à la création de l'EPR Nord-Pas-de-Calais

Serge Dormard (professeur de sciences économiques, université de Lille I, EQUIPPE)
Le Nord-Pas-de-Calais au début des années 1970 : de la conversion industrielle à la reconversion régionale

Table-ronde et débat 15h30

avec la participation de **Michel Delebarre** (député-maire de Dunkerque, ancien président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais) ; **Guy Lengagne** (ancien député-maire de Boulogne sur Mer) – (sous réserve) ; **Bernard Toulemonde** (conseiller de Pierre Mauroy à l'EPR, Inspecteur général honoraire de l'Education nationale) ; **Joël Hébrard** (ancien Ingénieur territorial en chef, membre du Cabinet de Pierre Mauroy à l'EPR).

Conclusions de la journée 17h

Loic Vadelorge (professeur d'histoire contemporaine, université de Paris XIII, CRESC)

Une exposition préparée par le service des archives du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais sur l'histoire de l'Établissement Public Régional sera présentée à l'occasion de cette journée.

Comment s'y rendre

Conseil régional du
Nord-Pas-de-Calais
151 avenue du Président Hoover
59555 Lille cedex

Métro : Lille Grand Palais
SNCF : TGV Gares Europe ou Flandres

Comment s'inscrire

Réservation obligatoire
Madame Linda Tounsi
Cellule recherche UFR LSHS
université de Paris XIII - Villetaneuse
avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
tél : 01 49 40 40 42
mail : sec-rech@lshs.univ-paris13.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Conseil Général
de l'Environnement
et du Développement
durable

Journée d'études

Les établissements publics régionaux et la question régionale

18 juin 2010
Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
151 avenue du Président Hoover
59555 Lille cedex



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Comité d’organisation : comité d’Histoire du MEEDDM, IRHIS (université de Lille III), CRESC (université de Paris XIII) et Centre d’histoire sociale du XXe siècle (université de Paris I Panthéon-Sorbonne).

Responsables scientifiques : Thibault Tellier (maître de conférences en histoire contemporaine, université de Lille III, IRHIS-CHS) et Loïc Vadelorge (professeur d’histoire contemporaine, université de Paris XIII, CRESC)

Les établissements publics régionaux (EPR) et la question régionale

La loi sur les EPR (1972) est à la fois considérée comme la matrice des lois de décentralisation régionale des années 1980-1990 et le solde de la problématique régionale ouverte par la Ve République. En créant des conseils régionaux, s’ajoutant aux préfets et aux CODER créés en 1964, en transformant ces dernières en comités économiques et sociaux elle entérine le caractère inéluctable de la participation des notables locaux à l’aménagement du territoire et au développement économique régional. En refusant cependant de donner à ces « régions » le caractère de collectivités territoriales, elle démontre que l’Etat pompidolien ne souhaite pas en finir avec les cadres départementaux hérités de la Révolution française. Cette restriction n’empêchera toutefois pas certains conseils régionaux d’afficher au cours des années 1970 une volonté de mise en œuvre de véritables politiques régionales. C’est par exemple le cas de la région Nord-Pas-de-Calais qui, sous la présidence de Pierre Mauroy, élabore dès 1976 le premier schéma régional des transports.

Les services de l’Équipement sont directement concernés par cette réforme pour au moins deux raisons. D’une part, ils doivent arbitrer depuis le milieu des années 1960 entre l’échelle départementale (DDE) et l’échelle régionale (DRE) et en ce sens, le cadre de 1972 les aide à trancher entre l’échelle opérationnelle (département) et l’échelle prospective (région). D’autre part, les politiques publiques en général et l’administration de l’Équipement en particulier participent, à compter de 1971 aux questions nouvelles de l’aménagement du territoire (ministère Guichard) et de l’environnement (ministère Poujade) qui seront au cœur du travail des régions.

L’ouverture récente des archives des présidences Pompidou et Giscard d’Estaing, la constitution de services d’archives propres à certains conseils régionaux ainsi que l’opportunité du départ en retraite d’une partie importante des décideurs nationaux et régionaux de cette époque suggère de considérer à nouveau cet épisode méconnu de l’histoire de l’Équipement, dans le sillage et selon des modalités comparables à celles de la journée d’études du 8 juin 2009.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Matinée

Accueil 9h30

par le président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, ou son représentant, et le directeur du Centre de Recherches Historiques du Septentrion - (IRHIS-UMR 8529)

Introduction générale scientifique 9h45

Thibault Tellier (maître de conférences en histoire contemporaine, université de Lille III, IRHIS-CHS)

Les établissements publics régionaux (EPR) : une genèse complexe 10h

Présidence : Annie Fourcaut (professeur d’histoire contemporaine, université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, CHS)

Fabrice Marzin (doctorant en histoire contemporaine, université Rennes II, CERHIO)
Le cas breton : le CELIB, les pouvoirs publics et l’aménagement de la Bretagne (1950-1970)

Marie Clothilde Meillerand (doctorante en histoire contemporaine, université de Lyon II)
L’aménagement en région Rhône Alpes (1945-1968)

Olivier Dard (professeur d’histoire contemporaine, université de Metz)
L’autre régionalisation. Jean-François Gravier au tournant des années 1960-1970

Loïc Vadelorge (professeur d’histoire contemporaine, université de Paris XIII, CRESC)
Du comité économique et social au conseil régional d’Ile de France : la région parisienne comme matrice de la loi de 1972

Intervention de **Jacques Legendre** (sénateur du Nord, ancien élu à l’EPR Nord-Pas-de-Calais)

Table-ronde 12h

avec la participation de **Alain Monferrand** (chargé de mission à temps plein auprès du Préfet de région Franche-Comté de 1973 à 1977) et **Louis Moissonier** (DDE du Doubs département chef lieu de la Région de 1971 à 1975) et **Gilles Ricono** (directeur général des services de la région Bretagne)

Débat avec la salle 12h30

Pause déjeuner 13h-14h30

Déjeuner offert par le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (réservation obligatoire)